

Le Président

Montpellier, le 02 AVR. 2020

DG-DCRE/2020-018  
Affaire suivie par : Bruno TOURRE  
tél : 04 67 63 67 56  
E-mail : [btourre@eid-med.org](mailto:btourre@eid-med.org)

Mesdames et Messieurs les Maires de la  
zone d'action de l'EID Méditerranée

Objet : Covid-19, l'EID Méditerranée assure sa mission de service public.

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Je souhaite vous faire part, ainsi qu'à vos collègues maires des 220 communes incluses dans la zone d'action de l'EID Méditerranée, des mesures que nous avons prises depuis le début de la période de confinement liée à l'épidémie de Covid-19.

ENTENTE

INTERDÉPARTEMENTALE

POUR LA

DÉMOUSTICATION

DU LITTORAL

MÉDITERRANÉEN

Comme toutes les collectivités, nous mettons en œuvre des dispositions visant à protéger nos agents et à réduire les risques de transmission, tout en assurant *a minima* notre mission de service public.

En effet, la mission principale de l'EID, consistant à lutter contre les nuisances des moustiques issus des zones humides littorales et rétro-littorales, est liée à la salubrité publique et s'inscrit donc dans celles listées récemment comme devant être maintenues, selon les recommandations du ministre en charge des collectivités territoriales.

Ainsi, dans nos agences opérationnelles situées dans les 5 départements concernés (Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Gard, Bouches-du-Rhône), un roulement des équipes, qui ont de ce fait été divisées par deux, a été mis en place, permettant de limiter et de gérer en sécurité la présence simultanée d'agents dans les locaux. Les prospections peuvent ainsi, dans tous les secteurs concernés, être maintenues un jour sur deux, en priorisant les zones les plus proches des agglomérations et les plus productrices en moustiques. Les traitements aériens sont privilégiés, mais les agents de terrain restent mobilisables pour réaliser des traitements par voie terrestre. Ceci permet d'assurer un service légèrement dégradé mais en capacité de limiter les nuisances. 800 hectares ont été traités depuis le début de la période de confinement, il y a un peu plus de deux semaines, pour toute la zone d'action de l'EID Méditerranée, dont 665 en aérien.

Par ailleurs, s'agissant des agents de nos services centraux, au siège, à Montpellier : 28 postes ont été déployés en télétravail depuis lundi 16 mars. D'autres agents travaillent chez eux avec leur ordinateur personnel et l'accès à la messagerie professionnelle. Une permanence quotidienne est assurée au siège, avec la présence d'une équipe d'une dizaine d'agents en charge du pilotage, des RH, de la comptabilité, de la logistique, de l'informatique.

Enfin, le conseil d'administration de l'EID reste également à la manœuvre, qui se réunit ce jeudi 2 avril, exceptionnellement en visioconférence.

Je profite de ce courrier pour évoquer le moustique-tigre (*Aedes albopictus*). Comme vous le savez sans doute, au contraire de ceux qui justifient nos interventions depuis plus de soixante ans, qui se développent en zones humides et dont deux espèces ont des capacités de dispersion de plusieurs kilomètres vers les zones agglomérées, le moustique-tigre est, lui, totalement urbain et sa femelle pond dans tout récipient ou objet pouvant recueillir de l'eau, le plus souvent de petite taille. Il est depuis la fin de l'automne dernier en "diapause" (hibernation), au niveau de ses œufs, dont il va commencer à sortir progressivement. Il redeviendra réellement perceptible à partir du mois de mai.

Direction générale  
Pôle méditerranéen  
de l'environnement littoral

165 avenue Paul-Rimbaud  
34184 Montpellier Cedex 4  
(entrée public / livraisons :  
130, rue Cante grill)

Tél : 04 67 63 67 63  
Fax : 04 67 63 54 05

E-mail : [eid.med@eid-med.org](mailto:eid.med@eid-med.org)  
<http://www.eid-med.org>

Certifié QSE



.../...

.../...

La période présente, avec la contrainte exceptionnelle du confinement, peut être mise à profit pour inciter la population à faire le tour des jardins et balcons et commencer d'ores et déjà à prévenir les situations favorables à la prolifération de l'insecte : vider, couvrir, ranger... Et en sus, curer ou racler tous les récipients, chéneaux et autres bondes ou rigoles, afin d'éliminer un maximum d'œufs de moustiques-tigres. Moins d'œufs = moins d'éclosions possibles = moins de moustiques-tigres à la reprise de la saison. Un site réalisé par l'EID, très informatif, est disponible : [www.moustiquetigre.org](http://www.moustiquetigre.org)

Enfin, dans cette période propice à de nombreuses inquiétudes, il est important de préciser que les moustiques ne transmettent pas le Covid-19. Un article argumenté sur ce sujet est lisible sur le site de l'EID : <http://www.eid-med.org/actualites/coronavirus-le-moustique-ne-le-transmet-pas>

Je tenais à vous en informer et à vous assurer, ainsi que votre population, de l'engagement de notre syndicat mixte et de ses équipes.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments dévoués et les meilleurs.



Christophe MORGO  
Président de l'EID Méditerranée